



FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 8910148

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1490
€ HT

Repas inclus

Code Dokelio : 035770

L'ESSENTIEL DE LA PAIE POUR NON-SPÉCIALISTES

Distinguer les principales composantes d'un bulletin de paie

Brut, net, cotisations salariales et patronales, mutuelle, congés, maladie et indemnités diverses. Les multiples informations qui figurent dans le bulletin de paie sont d'une grande complexité pour le salarié, mais aussi pour les collaborateurs des services RH qui ne sont pas des professionnels de la paie. D'où la nécessité, pour chaque acteur de l'entreprise, de maîtriser les composantes essentielles de la paie afin de limiter les risques d'erreur.

OBJECTIFS

Décrypter les principales rubriques d'un bulletin de paie
Identifier les différents prélèvements sociaux et fiscaux
Établir et expliquer des paies simples

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Gestionnaires de paie débutants
Gestionnaires administration du personnel
Gestionnaires RH en charge de la paie
Toute personne souhaitant décrypter les grandes rubriques d'un bulletin de paie

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit du travail

COMPÉTENCES ACQUISES

Établir un bulletin de paie simple et assurer le contrôle des points clés

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

L'essentiel de la paie pour non-spécialistes

Décrypter les composantes essentielles d'un bulletin de paie

Analyser le haut du bulletin

- Identification du salarié et de l'employeur
- Classification, horaire

Comprendre la structure du salaire brut

- Le salaire, les primes
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Les absences, les avantages en nature

Exercice d'application : calcul du salaire en fonction du nombre d'heures

Déterminer l'assiette des cotisations sociales

- URSSAF et Pôle Emploi
- Le plafond de sécurité sociale
- Prévoyance et mutuelle
- Taxes sur les salaires

Exercice d'application : identification des éléments soumis ou non à cotisations sociales

Calculer les allègements de cotisations sociales

- La déduction TEPA
- La réduction Fillon

Calculer le salaire net



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



- Les tickets restaurant, le remboursement transport
- Les frais professionnels
- L'acompte, l'avance
- La saisie sur salaire
- Le prélèvement à la source

Gérer les cas particuliers en paie

Décompter les congés payés

- Le droit aux congés payés et leur durée
- Le décompte des congés payés et leur indemnisation

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie avec prise de congés payés

Gérer absences, maladie, maternité, paternité et accidents du travail

- L'incidence sur le contrat de travail
- L'indemnisation : le complément employeur, les IJSS et les indemnités complémentaires de prévoyance

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie avec une absence maladie

Sécuriser la rupture du contrat de travail

- Collecter les informations indispensables pour établir un solde de tout compte (STC)
- Calculer les primes et indemnités de départ
- Rédiger les documents de STC à remettre

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie de solde de tout compte

INTERVENANTS

Pierrick MOREL

Juriste spécialisé en droit du travail , Référent droit social et paie en Cabinet d'Expertise Comptable

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

À distance

05 et 06 juin 2023
14 et 15 sept. 2023

Paris

17 et 18 nov. 2022
06 et 07 avr. 2023
13 et 14 nov. 2023

Lyon

05 et 06 juin 2023
14 et 15 sept. 2023

Nantes

05 et 06 juin 2023
14 et 15 sept. 2023

Bordeaux

05 et 06 juin 2023
14 et 15 sept. 2023

